



Amiens, une ville socialement contrastée

Dans un panel de quinze communes de 100 000 à 200 000 habitants de la moitié nord de la France, Amiens se différencie par des revenus avant redistribution plus modestes et par de fortes inégalités entre les ménages qui se creusent au fil du temps. Celles-ci engendrent des disparités marquées entre les quartiers, au sud plus favorisés, au nord plus en difficulté. Autour du centre qui accueille des jeunes mobiles aux côtés de personnes plus âgées, s'étend une ceinture typique de maisons amiénoises. Les arrivants dans ces quartiers, souvent qualifiés, en renouvellent la population. Les quartiers plus en périphérie accueillent une population ancrée et vieillissante. Enfin, des quartiers relativement éloignés du centre-ville et géographiquement dispersés sont en voie de précarisation, voire en grandes difficultés socio-économiques.

Martial Maillard, Gwenaëlle Baron (Insee)

Mis en place en 2015, le Pacte pour le bien vivre à Amiens définit les engagements de la ville d'Amiens en matière sociale pour les cinq années à venir. Son but est de mettre en œuvre une politique sociale innovante conçue comme un vecteur de dynamisation et de valorisation du territoire. Pour cela, le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé un état des lieux et a souhaité se comparer à un panel de quinze communes de 100 000 à 200 000 habitants de la moitié nord de la France de province.

Composés de revenus d'activité, pensions, retraites et revenus du patrimoine, les revenus fiscaux des Amiénois sont modestes. En 2011, le revenu annuel médian par unité de consommation, avant impact du système de redistribution socio-fiscal (*définitions*), est de 16 230 euros. Il ne positionne Amiens qu'à l'avant-dernier rang parmi les quinze communes du référentiel, devant Mulhouse (*figure 1*). Cette situation s'explique notamment par le niveau du chômage (au sens du recensement de population) qui touche 20 %

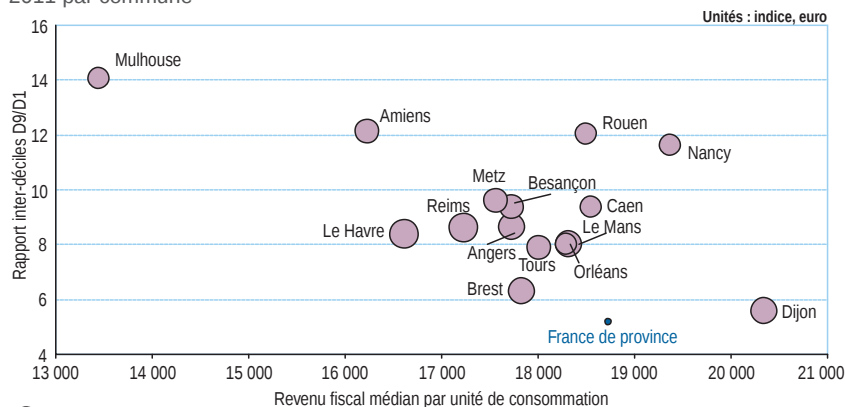
des actifs à Amiens contre 17,5 % en moyenne dans ce référentiel. Néanmoins, ce revenu médian a progressé en 10 ans à un rythme similaire à celui de la plupart des villes du référentiel. De 2001 à 2011, il a augmenté de 27 % en euros courants à Amiens.

De fortes inégalités de revenus entre les ménages à Amiens qui se creusent dans le temps

En 2011, le rapport du revenu des 10 % des ménages les plus riches au revenu des 10 % les plus pauvres (rapport inter-déciles D9/D1) s'établit à 12,1. Cet indicateur positionne Amiens comme la seconde ville où les inégalités de revenus entre les ménages avant redistribution sont les plus marquées au sein du référentiel (*figure 1*). Cette situation résulte en premier lieu de la faiblesse des revenus fiscaux des plus modestes, les revenus du haut de la distribution se situant plus dans la tendance des autres villes. Les inégalités de revenus avant redistribution se sont creusées en dix ans, et plus à Amiens qu'en moyenne. En 2001, le rapport inter-déciles était de 9,3. Il a augmenté en raison de la stagnation en euros courants des revenus les plus modestes, les revenus les plus élevés ayant progressé à des rythmes proches dans chacune des villes du référentiel (+29 % pour le 9^e décile à Amiens). La redistribution des revenus par le versement de prestations sociales financées par

1 Relative faiblesse et fortes inégalités des revenus avant redistribution à Amiens

Médiane et rapport inter-déciles D9/D1 du revenu fiscal par unité de consommation en 2011 par commune



○ 150 000 habitants

Lecture : en 2011, dans la commune d'Amiens, le revenu médian par unité de consommation s'élève à 16 227 euros. Le rapport du revenu plancher des 10 % des ménages aux revenus fiscaux les plus élevés au revenu plafond des 10 % les plus faibles s'établit à 12,1. L'aire des bulles est proportionnelle à la population des villes.

Sources : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011, Recensement de la population 2011

l'impôt contribue à réduire les inégalités entre les ménages. Après redistribution, les écarts de rapport inter-déciles entre les villes du référentiel sont beaucoup moins marqués : ce rapport se situe à 3,9 en 2012 à Amiens et s'échelonne de 3,2 à Brest à 4,6 à Nancy.

Des disparités marquées entre le nord et le sud

La forte dispersion des revenus fiscaux des ménages au sein de la ville d'Amiens se traduit par des disparités marquées de revenus entre les quartiers et une relative homogénéité au sein des quartiers. En effet, les caractéristiques de l'habitat modèlent la structuration socio-spatiale de la ville. En 2011, l'échelle des revenus médians avant redistribution s'établit de 1,0 à 6,6 selon les quartiers Iris (*définitions*). Les revenus fiscaux médians les plus modestes, inférieurs à 11 000 euros par unité de consommation, s'observent dans la partie nord d'Amiens au sein des quartiers Amiens Nord, Étouvie, un quartier Iris de Saint-Maurice et un autre du sud-est (*figure 2*).

Les deux quartiers prioritaires de la politique de la ville les plus peuplés, Amiens Nord et Étouvie, s'inscrivent logiquement parmi ces quartiers (*figure 2*).

Viennent ensuite des quartiers Iris de Saint-Maurice, Faubourg de Hem, Renancourt, Saint-Leu, Sud-Est et Val d'Avre. Les autres quartiers prioritaires amiénois (Les Parcheminiers, Pierre Rollin, Condorcet Philéas Lebesgue et Marcel Paul Salamandre) y sont localisés.

Les quartiers les plus favorisés, avec des revenus fiscaux médians de plus de 21 000 euros, appartiennent à la partie sud de la ville : l'est du centre ville, Henriville, Plein Sud, et certaines zones de Saint-Honoré - Jeanne d'Arc, Sainte-Anne - Faubourg Noyon Saint-Acheul et Val d'Avre (*figure 2*). Les disparités de revenus médians apparaissent beaucoup moins fortes selon un axe est-ouest.

Les disparités des situations sociales au sein de la ville d'Amiens ne se résument pas à celles des revenus fiscaux. Les indicateurs démographiques, de niveau de formation, de structures familiales, de conditions de vie et de logement, et d'accès au marché du travail sont autant de dimensions qui affinent le portrait social de la ville. À l'aune de leurs caractéristiques sociales, sept profils de quartiers Iris sont identifiés¹.

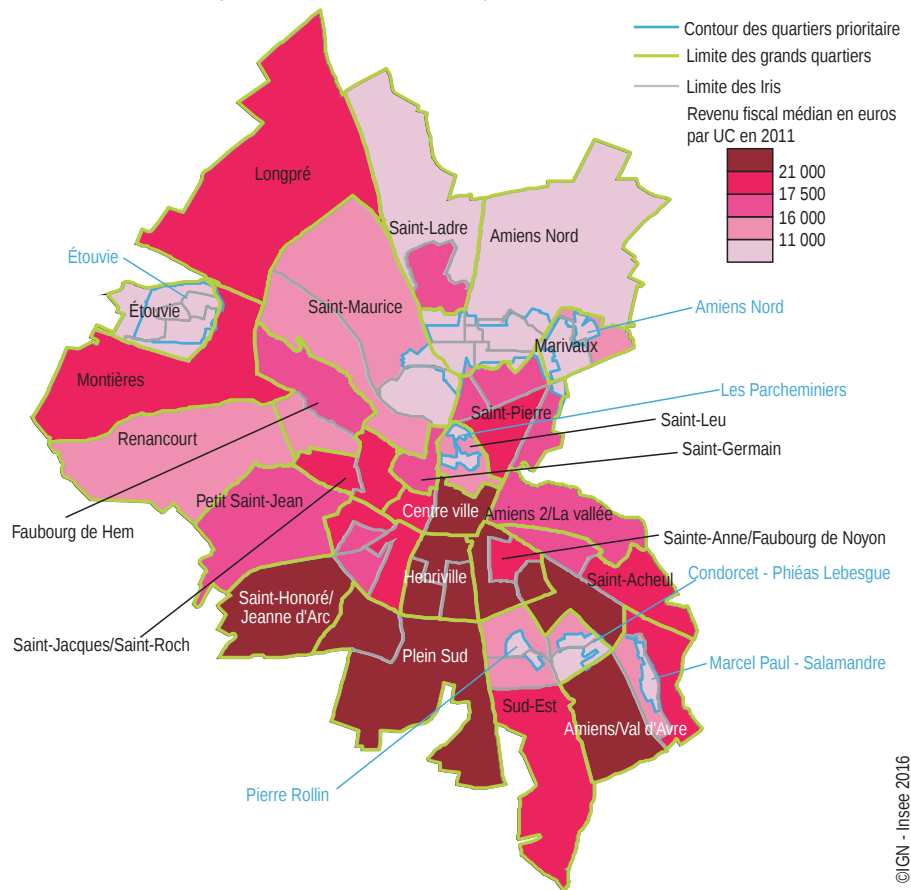
Le cœur de ville : des jeunes mobiles à côté d'une population plus âgée

Un premier groupe, peuplé de 13 000 habitants en 2011, réunit quatre quartiers Iris situés au cœur d'Amiens : l'hypercentre, Saint-Leu et Saint-Germain (*figure 3*). Cette zone centrale se caractérise avant tout par la jeunesse de sa population avec 35 % de 18-24 ans, qui sont souvent des étudiants, en lien avec la présence de la plupart des établissements d'enseignement supérieur. La première moitié de la décennie 2000 a connu un vif essor démographique dans les quartiers Saint-Leu et Saint-Germain, stimulé

¹Voir la méthodologie sur http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection.asp?reg_id=33&ref_id=insee-analyses

2 Des disparités de revenus fiscaux médians marquées entre les quartiers amiénois

Revenu fiscal médian par unité de consommation par Iris en 2011



Source : Insee, Revenus Fiscaux Localisés 2011

par la croissance du nombre d'étudiants. Cette population vit souvent seule : les jeunes isolés représentent un habitant sur cinq au sein de ce groupe (*figure 4*). Cette singularité se reflète aussi dans l'habitat, avec une majorité de locataires d'appartements de petite taille du parc privé, souvent bénéficiaires d'une allocation logement. La mobilité résidentielle est forte : un tiers des ménages sont installés depuis moins de deux ans et la vacance des logements est fréquente (11 %). Très jeune, cette partie de la ville présente cependant une part plus élevée de personnes très âgées, souvent isolées. De sorte que les deux tiers des ménages n'y comptent qu'une seule personne.

Les difficultés sociales sont moins présentes dans ces quartiers du fait d'un niveau de formation plus élevé et d'une activité professionnelle plus fréquente pour les plus de 25 ans. Néanmoins, 30 % des emplois des résidents sont précaires, car les étudiants occupent fréquemment des emplois de courte durée parallèlement à leurs études. Les mobilités domicile-travail sont plus souvent effectuées à pied. Néanmoins, un actif sur huit travaille dans un autre département, en particulier à Paris, ces navettes étant facilitées par la proximité de la gare.

Les faubourgs sud favorisés

Un deuxième type de territoires regroupe quatre quartiers Iris contigus, localisés au sud du centre-ville. Ils s'étendent entre les boulevards intérieurs et extérieurs, la rue de Paris et la rue Vulfran Warmé (*figure 3*). Peuplés de 9 300 habitants en 2011, ces quartiers connaissent un

léger repli démographique avec 300 habitants de moins qu'en 1999. Cette partie de la ville est la plus favorisée, avec les revenus médians les plus élevés et une surreprésentation des catégories socioprofessionnelles les plus qualifiées. Ainsi, 52 % des habitants non scolarisés de quinze ans ou plus sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 28 % dans l'ensemble de la ville.

Ces quartiers sont assez investis par les étudiants, probablement en lien avec une proportion plus forte de logements d'une ou deux pièces. Les personnes les plus âgées sont aussi plus présentes que dans d'autres parties de la ville. La problématique de l'isolement est une des dimensions sociales de ces territoires où la moitié des ménages se compose d'une personne seule. Ici, le logement ancien prédomine : 56 % des résidences principales sont antérieures à 1946 (*figure 4*). Cette spécificité pose potentiellement la question de l'efficacité énergétique de ces logements, dont 48 % relèvent du parc locatif privé.

Les faubourgs traditionnels en mutation sociale et urbaine

Autour des quartiers de ces deux premiers profils s'étend une ceinture de faubourgs typiques des maisons amiénoises (*figure 3*). Rassemblant 20 quartiers Iris et 51 000 habitants en 2011. Ce groupe, qui tient une large place au sein de la ville bénéficie de la démographie la plus dynamique de la ville. Ces territoires connaissent une croissance continue de la population depuis le début de la décennie 2000 et comptent 3 500 habitants de plus qu'en 1999. Parallèlement au

renouvellement des occupants des logements existants, des populations nouvelles ont été attirées par la construction de logements neufs, notamment dans une extension urbaine récente, le quartier de la Vallée des Vignes. Ainsi, 21 % des résidences principales datent de la période 1991-2008 contre 14 % à l'échelle communale. Au delà de cette dynamique de renouvellement urbain, ces quartiers restent des zones d'habitat plutôt ancien avec 41 % de résidences principales construites avant 1946 (figure 4), qui peuvent nécessiter des travaux de rénovation de l'habitat.

Les arrivants, souvent de jeunes adultes, actifs et plutôt qualifiés, renouvellent la population. Toutefois, les revenus médians apparaissent très dispersés entre les quartiers de ce profil et varient du simple au triple entre Saint-Maurice et Plein Sud. Cet ensemble de quartiers se caractérise par une large participation au marché du travail, notamment des femmes, et un niveau de chômage en retrait de la moyenne amiénoise. Les difficultés sociales y sont relativement contenues.

Les quartiers aux populations ancrées et vieillissantes

Situés plus en périphérie, sept quartiers Iris répartis sur Saint-Pierre, Saint-Ladre, Renancourt, Sud-Est et Val d'Avre comptent 12 600 habitants en 2011 (figure 3). Ils se singularisent par un déclin démographique : la population s'est repliée de 2 100 habitants depuis 1999. Ceci

s'explique à la fois par le départ des enfants des foyers dans des quartiers pavillonnaires construits dans les décennies 1970-1980 à Saint-Ladre, Val d'Avre et Sud-Est ainsi que par une faible mobilité résidentielle limitant le renouvellement de la population. La proportion plus importante de propriétaires (56 %) accroît l'ancienneté moyenne d'emménagement dans les logements, qui atteint 17 ans contre 11,5 ans en moyenne communale. La population est de ce fait plutôt âgée : 22 % des habitants ont au moins 65 ans. Dans ces territoires, les difficultés liées à l'isolement des personnes âgées sont amenées à se renforcer à moyen-terme. À plus long-terme, ces territoires connaîtront un renouvellement de la population plus rapide.

Au sein de ce groupe, les revenus médians sont supérieurs dans les quartiers situés au sud d'Amiens (Val d'Avre et Sud-Est), et plus conformes à la moyenne communale dans les autres. Les conditions de vie sont favorables : 64 % des résidences principales sont des maisons, 34 % comptent au moins cinq pièces et 80 % des ménages sont équipés d'un véhicule. La part des prestations sociales dans les revenus apparaît assez élevée du fait de l'importance démographique des retraités.

Les quartiers populaires en voie de précarisation

Le cinquième groupe comprend des quartiers relativement éloignés du centre-ville et géographiquement assez dispersés entre Marivaux, la

partie ouest d'Amiens Nord, Saint-Maurice, Faubourg de Hem, Étouvie, Petit-Saint-Jean, Sud-Est et Val d'Avre (figure 3). Il réunit 30 600 habitants en 2011, mais en a perdu 2 000 depuis 1999, du fait notamment de démolitions de logements dans le quartier Nord dans le cadre de la politique de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Ces territoires hébergent plutôt des familles avec enfants, notamment monoparentales (28 % des familles). La population se révèle de ce fait relativement jeune et compte un quart de mineurs. Les indicateurs sociaux sont moins favorables parmi ce groupe. Le niveau de formation des adultes est en moyenne peu élevé : 45 % d'entre eux possèdent au mieux le brevet et les jeunes poursuivent moins souvent leurs études. Le chômage est plus présent : il touche 24 % des actifs en 2011 contre 19 % en moyenne communale. Plutôt peuplés d'ouvriers et d'employés, ces quartiers se caractérisent par des revenus médians en retrait. L'habitat au sein du parc locatif social est majoritaire (60 %). L'utilisation des transports en commun pour se rendre sur son lieu de travail concerne ici un actif sur cinq, un tiers des ménages ne possédant pas de véhicule. La dépendance aux prestations sociales est plus marquée qu'à l'échelle de la ville. Ainsi, 37 % des allocataires des prestations de la Caf perçoivent l'Allocation Personnalisée de Logement contre 20 % en moyenne et 16 % le Revenu Social d'Activité (RSA) socle (figure 4).

Les habitants de ce profil de quartiers apparaissent particulièrement exposés au risque de précarité.

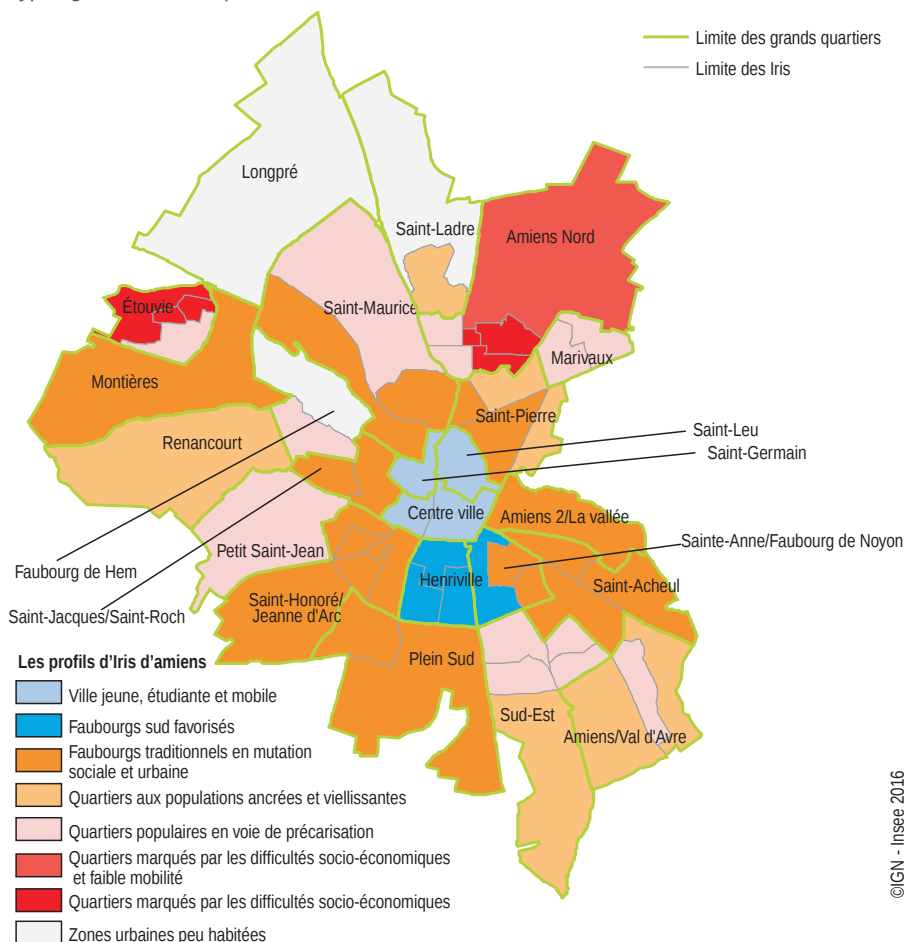
Les quartiers marqués par les difficultés socio-économiques

Un sixième ensemble de quartiers Iris, comprenant les quartiers du Colvert et du Nautilus à Amiens Nord ainsi qu'Étouvie rassemble 11 400 habitants en 2011 (figure 3). Ces territoires recoupent largement les contours de quartiers prioritaires. En lien avec la politique de l'ANRU, la population a diminué de 1 300 personnes de 2006 à 2011. La natalité s'y révèle très dynamique : 6,5 % des habitants sont âgés de moins de trois ans et 36 % sont mineurs. Ainsi, la proportion de familles nombreuses (30 %) représente le triple de la moyenne amiénoise, tandis que 36 % d'entre elles sont monoparentales. La proportion d'immigrés est plus élevée (19 %). Ces territoires cumulent les difficultés économiques et sociales. Les adultes ne disposent pour la plupart que d'un faible niveau de formation, 63 % d'entre eux possédant au mieux le brevet (figure 4). Parmi les jeunes de 15 à 17 ans, 14 % ne sont plus scolarisés. Cette proportion, double de celle du reste de la ville, traduit l'importance du décrochage scolaire dans ces zones. L'habitat est très majoritairement constitué d'appartements dans de grands ensembles du parc locatif social construits dans les années 1950-1960 (91 %). Ces logements sont fréquemment surpeuplés du fait de la taille moyenne plus élevée des ménages. Les difficultés concernent aussi la mobilité car seule la moitié des ménages dispose d'un véhicule.

À chaque âge, l'activité professionnelle, notamment féminine, est moins développée. Le chô-

3 Sept profils sociaux de quartiers amiénois

Typologie sociale des quartiers Iris



Source : Insee, Recensement de la population 2011, Revenus fiscaux localisés 2011, Pôle emploi 2013

mage touche une part importante des actifs (44 %), en lien avec le faible niveau de qualification. De plus, quand ces actifs occupent un emploi, celui-ci est plus souvent précaire (30 %) ou à temps partiel (34 %). Cette précarité des emplois se traduit par une récurrence du chômage : en 2013, 48 % des demandeurs d'emploi sont des demandeurs qui se sont réinscrits après avoir connu un retour à l'emploi d'une durée inférieure à sept mois.

Les ressources financières des habitants dépendent largement des prestations sociales : 66 % des ménages perçoivent l'APL et 36 % le RSA socle, tandis qu'un enfant sur deux bénéficie de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (figure 4).

Un septième profil constitué du quartier Fafet-Brossolette à Amiens Nord partage globalement ces caractéristiques sociales particulièrement défavorables, même si 41 % des ménages sont propriétaires. Ces ménages se singularisent par un fort ancrage résidentiel avec une ancienneté d'emménagement de vingt ans en moyenne. Ce quartier a perdu 800 habitants depuis 1999, du fait de la démolition d'immeubles. ■

Définitions

Un **quartier Iris** (îlots Regroupés pour l'Information Statistique) est un regroupement de pâtés de maisons. Les Iris ont été définis en coordination avec chaque commune concernée et constituent la maille infracommunale de diffusion d'indicateurs à l'échelle des quartiers. La ville d'Amiens est découpée en 58 Iris dont trois sont des Iris d'activité : ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente. De ce fait, ces trois Iris ne sont pas pris en compte dans la typologie présentée dans cette étude.

Le **revenu fiscal** correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement. Il ne correspond pas au revenu disponible.

Le revenu fiscal comprend ainsi les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RSA).

Le **revenu médian** est tel que la moitié de la population considérée se situe en dessous et l'autre moitié au-dessus. Il se différencie du revenu moyen qui est la moyenne de l'ensemble des revenus de la population considérée.

Pour comparer les revenus de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par **unité de consommation** à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

4 Sept profils sociaux de quartiers amiénois

Indicateurs par profil de quartiers Iris

	Amiens	Ville jeune, étudiante et mobile	Faubourgs sud favorisés	Faubourgs traditionnels en mutation sociale et urbaine	Quartiers aux populations ancrées et vieillissantes	Quartiers populaires en voie de précarisation	Quartiers marqués par les difficultés socio-économiques	Quartiers marqués par les difficultés socio-économiques et faible mobilité
Population en 2011*	133 300	13 000	9 300	51 000	12 600	30 600	11 400	1 500
Évolution relative de la population 1999-2011	-2	+8	-3	+7	-14	-6	-11	-34
Part de titulaires au plus du brevet dans la population non scolarisée âgée de 15 ans ou plus	37	27	20	31	39	45	63	68
Part des isolés de 15-24 ans dans la population	6	20	10	7	1	1	0	0
Part des isolés de 80 ans ou plus dans la population	2	3	3	2	2	2	1	0
Part des 65 ans ou plus dans la population	13	13	15	13	22	12	8	16
Part des familles nombreuses (3 enfants ou plus)	11	6	8	7	8	12	30	37
Part des familles monoparentales	23	16	16	20	18	28	36	24
Part des résidences principales du parc locatif social	29	18	8	13	26	60	91	53
Part des résidences principales construites avant 1946	29	20	56	41	16	13	2	3
Part de ménages sans voiture	31	44	26	27	20	33	51	38
Taux de chômage des 15-64 ans	19	18	14	14	14	24	44	46
Part de salariés en emploi précaire	22	30	20	21	15	21	30	26
Part des ménages percevant l'Allocation Personnalisée de Logement	20	12	3	11	18	37	67	50
Part des ménages percevant le Revenu de Solidarité Active socle	11	8	5	8	10	16	36	31

* Note : la population totale des sept profils de quartiers Iris (129 400 habitants) est inférieure à la population de la commune (133 300 habitants en 2011) car trois Iris d'activité n'ont pas été inclus dans l'analyse car ils comptent peu d'habitants (Saint Ladre1, Longpré et Faubourg de Hem 2).

Sources : Recensement de la population 2011, Pôle emploi 2013, Caisse Nationale d'Allocations Familiales au 31-12-2013, Caisse Nationale d'Assurance Maladie au 1^{er} trimestre 2014

Insee Nord-Pas-de-Calais-Picardie
130, avenue du Président J.F. Kennedy
CS 70769
59 034 Lille Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Huart

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

Bureau de presse :
03 22 97 31 91

ISSN : 2492-4253

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Jamme J. (Insee) « Les familles : plus en difficulté dans les centres urbains, plus favorisées dans les couronnes périurbaines » *Insee Analyses Nord-Pas-de-Calais-Picardie* n°03, janvier 2016
- Dehédin A. (Préfecture région Picardie), Baron G., Lavenseau D., Le Scouëzec P., Maillard M. (Insee) « Géographie prioritaire : Regards sur les nouveaux quartiers », *Insee Dossier Picardie* n°10, décembre 2015
- Grange J., Laure A., Maritaud R. (Aduga), Bonduaux V., Lavenseau D., Le Scouëzec P., Sinoquet M.-C. (Insee) « Regard sur la métropole amiénoise : une géographie des mutations sociales », *Insee Dossier Picardie*, avril 2014
- « Actions et projets », « Pacte pour le bien-vivre à Amiens », www.amiens.fr

